



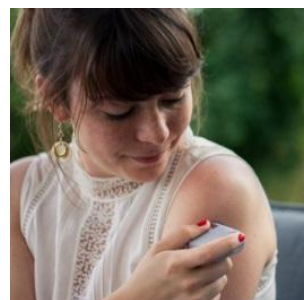
Première étape du projet d'introduction en Bourse sur Alternext Paris

Crossject annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des Marchés Financiers

Paris, 12 décembre 2013 - Crossject, le concepteur de ZENEO®, dispositif d'injection de médicaments sans aiguille, annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro I.13-051. Cet enregistrement marque la première étape de son projet d'introduction en bourse sur Alternext Paris.

Crossject, l'inventeur de ZENEO®, la piqûre sans aiguille : une rupture technologique sur le marché en croissance des médicaments injectables

Crossject a consacré 12 années de R&D et 38,5 millions d'euros¹ pour concevoir et mettre au point ZENEO® dans sa forme actuelle. Ce dispositif est un système d'auto-injection sans aiguille, unique au monde, pensé pour améliorer la sécurité et le confort des patients et permettre ainsi une meilleure observance du traitement.



ZENEO® résulte d'une recherche multidisciplinaire, menée par Crossject avec des partenaires de premier rang dont SNPE et Hirtenberger, tous deux spécialisés dans les techniques de propulsion. Il fait l'objet de plus de 400 brevets.

Le dispositif d'auto-injection ZENEO® est pré-rempli et à usage unique. Il s'utilise très simplement dans des situations d'urgence telles que le choc anaphylactique (aussi appelé choc allergique), ou dans le cadre de traitements de longue durée comme la polyarthrite rhumatoïde. ZENEO® de Crossject peut être utilisé pour des injections intradermiques, sous cutanées et intramusculaires.

Trois produits développés, deux accords de licence signés, une première commercialisation attendue dès fin 2015



ZENEO® de Crossject est positionné sur le segment des supergénériques, ou nouvelles entités thérapeutiques. La société conçoit et développe ses propres produits, et crée de la valeur en proposant un nouveau mode d'administration sans aiguille à partir de médicaments injectables connus. Ces produits, bénéficient d'un temps et d'un coût de développement réduits jusqu'à la demande et l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Crossject développe actuellement ZENEO® dans trois indications : le choc anaphylactique (adrénaline ou épinephrine), la polyarthrite rhumatoïde (méthotrexate), et la migraine aiguë (sumatriptan). Deux produits supergénériques de Crossject (adrénaline et méthotrexate) ont chacun fait l'objet d'un accord de licence, qui génère des revenus pour la société; les deux

¹ Montant cumulé des augmentations de capital depuis la création de la société

Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Italie ou au Japon

études de bioéquivalence correspondantes auront lieu début 2014. Crossject a pour objectif de demander l'AMM en 2014, et vise une commercialisation dès fin 2015.

En parallèle du développement de son portefeuille de supergénériques, Crossject est à la recherche de partenariats avec des laboratoires pharmaceutiques ou sociétés de biotechnologie pour améliorer la gestion du cycle de vie de leurs molécules ou de leurs médicaments biologiques clés.



Le projet d'introduction en bourse sur Alternext à Paris doit donner à Crossject les moyens financiers de construire sa première ligne de production industrielle en grande série, afin de pouvoir procéder dès fin 2015 à la commercialisation de ces deux premiers supergénériques (adrénaline et méthotrexate).

Les médicaments injectables : un marché en forte croissance

Selon la FDA, le marché des seringues pré-remplies représentait plus de 2 milliards d'unités en 2010 et avec une croissance de 12 à 20% par an.

Par ailleurs, en Europe, le marché de l'amélioration de la délivrance de médicaments injectables (source : *MARKETSANDMARKETS* - juillet 2013, « *Injectable Drug Delivery Market by Formulations, Devices & Therapeutics - Global Forecasts to 2017* ») est évalué à 6,8 milliards de dollars en 2012 et affiche une croissance annuelle moyenne 12,7%. En Amérique du Nord, il est évalué à 9,3 milliards de dollars et devrait atteindre 16,6 milliards de dollars en 2017 (soit une croissance moyenne de 12,3% entre 2012 et 2017).

Cette dynamique a suscité l'intérêt des laboratoires pharmaceutiques qui ont ainsi développé et commercialisé des stylos injecteurs. Néanmoins, ces dispositifs comprenant le plus souvent une aiguille continuent d'engendrer des risques tels que les piqûres accidentelles ou la non-administration de la dose exacte de médicament.

Fort de sa technologie de rupture sans aiguille, ZENEO® de Crossject a ainsi pour ambition de remplacer progressivement les systèmes d'auto-administration de médicaments existants comme les stylos injecteurs ou les seringues pré-remplies et d'ouvrir de nouveaux marchés dans des indications où aucune solution d'auto-administration n'existe aujourd'hui.

Mise à disposition du document de base

Des exemplaires du document de base enregistré le 12 décembre 2013 sous le numéro I.13-051 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de Crossject SA - Parc des Grands Crus - 60 L, Avenue du 14 juillet - 21300 CHENOVE. Le document de base peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés (www.amf-france.org) et de Crossject (www.crossject.com/fr).

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de base enregistré par l'AMF.

Contacts :

Crossject
Patrick Alexandre / Timothée Muller
info@crossject.com

Citigate Dewe Rogerson
Laurence Bault / Lucie Larguier
+33 (0)1 53 32 84 78 / 84 75
laurence.bault@citigate.fr
lucie.larguier@citigate.fr

A propos de Crossject (www.crossject.com/fr)

CrossJect a développé ZENEO®, un système d'injection sans aiguille unique au monde, qui crée de la valeur grâce à son portefeuille propriétaire de médicaments supergénériques, ou nouvelles entités thérapeutiques. Ces dispositifs d'injection de médicament sans aiguille, qui reposent sur des médicaments injectables connus (molécules et biologiques génériques), sont conçus pour améliorer la sécurité et le confort des patients ainsi qu'une meilleure observance du traitement. ZENEO® de Crossject a ainsi pour ambition de remplacer progressivement les systèmes d'auto-administration de médicaments existants comme les stylos injecteurs ou les seringues pré-remplies et d'ouvrir de nouveaux marchés dans des indications où aucune solution d'auto-administration n'existe aujourd'hui.

ZENEO® de Crossject est un dispositif d'injection sans aiguille, pré-rempli, à usage unique qui peut être adapté pour des injections intradermiques, sous cutanées, et intramusculaires. ZENEO® peut être utilisé pour de nombreux médicaments et vaccins, dans une large palette d'applications qui peuvent être développées et autorisées en une courte période de temps. En parallèle de son portefeuille de supergénériques, Crossject a pour ambition de conclure des partenariats avec des laboratoires pharmaceutiques ou de biotechnologie afin d'améliorer la gestion du cycle de vie de leurs molécules ou biologiques clés.

Avertissement :

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions CROSSJECT dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.

En particulier, le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de CROSSJECT ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de CROSSJECT n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et CROSSJECT n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par CROSSJECT d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres autre que la France. En conséquence, les actions CROSSJECT ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par CROSSJECT d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Italie ou au Japon

Ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui :

(i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de base enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 13-051 le 12 décembre 2013, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels CROSSJECT est présente.